

# Règlement du Trail de la Coulée Verte d'Auxerre

## Dimanche 23 mars 2025

Stade d'athlétisme Guy Drut
Stationnement
Parking du stade d'athlétisme Guy Drut rue de Preuilly
Parking de la Noue route de Vaux

## **COURSE ÉCORESPONSABLE**

Pour limiter l'empreinte carbone de cette animation sportive, la ville d'Auxerre s'engage à proposer un événement écoresponsable en utilisant de la rubalise recyclée pour marquer les parcours, du marquage au sol réalisé à partir de produits naturels, un ravitaillement limitant au maximum les déchets, interdiction de jeter les déchets sur l'ensemble du parcours, tri sélectif à l'arrivée, utilisation de gobelets réutilisables, lots coureurs avec des produits locaux. L'ouverture et la fermeture des courses chronométrées se feront par des Vététistes du Vélo Club d'Auxerre et d'autres associations cyclistes (pas de véhicules motorisés).

Attention, chaque participant devra se munir de son gobelet

# Course Nature à la découverte de la coulée verte d'Auxerre

La ville d'Auxerre par son service de la Vie Sportive propose un parcours sur la Coulée Verte qui ceinture la ville.

#### Programme

#### Epreuves ouvertes à tous à allure libre

- Marche Nordique de 14 kms, départ et arrivée stade d'athlétisme Guy Drut à 9h20
- Canicross de 14 kms départ et arrivée stade d'athlétisme Guy Drut à 9h20
- Randonnée pédestre de 14 kms, départ et arrivée stade d'athlétisme Guy Drut à 9h20

Les parcours empruntent principalement la coulée verte

### **Epreuves chronométrées**

- Marche Nordique chrono de 10 kms ouvert à partir de la catégorie U18/Cadets (2008 et 2009) Départ à 9h15 et arrivée stade d'athlétisme Guy Drut
- **Trail Duo de 10 kms** ouvert à partir de la catégorie U18/Cadets (2008 et 2009) Départ à **9h15** et arrivée stade d'athlétisme Guy Drut

Les deux coureurs devront prendre le départ ensemble sur l'aire de départ prévu au Stade d'Athlétisme Guy Drut et réaliser l'ensemble du parcours à deux sans se séparer. Les deux coureurs porteront un dossard et devront passer la ligne d'arrivée en même temps.

- **Trail de 10 kms** ouvert à partir de la catégorie U18/Cadets (2008 et 2009) Départ à **9h15** et arrivée stade d'athlétisme Guy Drut
- **Trail de 20 kms** ouvert à partir de la catégorie U23/espoirs (2003 et 2005) Départ à **9h00** et arrivée stade d'athlétisme Guy Drut

## Inscription obligatoire pour l'ensemble des épreuves sur

https://www.auxerre.fr/Animee/Agenda-des-sorties/Sport/Trail-de-la-coulee-verte-2025

- Mini Trail non chronométré de 500 à 1500 m réservé aux enfants (2014 à 2020) issus des écoles de sports et des écoles primaires d'Auxerre

Départ et arrivée dans l'enceinte du stade d'athlétisme Guy Drut (rue de Preuilly)

Départ Baby à 9h30 - Eveil Athlé et Poussin à 9h40

## **Ravitaillement**

Chaque participant devra prévoir de quoi se restaurer et boire durant les épreuves et se munir de son gobelet personnel.

#### Les ravitaillements prévus

- A 11 km ravitaillement en eau uniquement sur le Trail 20 km
- A l'arrivée ravitaillement pour tous

## Inscription et renseignements sur : www.auxerre.fr

Attention limite d'inscription Samedi 22 Mars 2025 à minuit

### Pas d'inscription sur place

#### Retrait bracelets et dossards

Espace d'accueil halle couverte Piste d'athlétisme Guy Drut à partir de 8 heures

Limité à 500 dossards pour toutes activités chronométrées confondues

### Tarifs:

#### **Epreuves chronométrées**

- Trail 20 kms: 15 euros

- Trail 10 kms, Marche Nordique chrono 10 kms: 8 euros

- Trail Duo 10 kms: 8 euros par coureurs soit 16 euros

Frais de gestion non inclus - inscription sur le site de la ville d'Auxerre jusqu'au Samedi 22 Mars 2025 à minuit

#### Epreuves ouvertes à tous à allure libre

- Marche Nordique allure libre 14 kms: 5 euros

- Randonnée pédestre allure libre 14 kms : 5 euros

- Canicross 14 kms: 5 euros

Frais de gestion non inclus - inscription sur le site de la ville d'Auxerre jusqu'au Samedi 22 Mars 2025 à minuit

Pour toute inscription, 3 euros seront reversés au bénéfice

## des Restos du Cœur de l'Yonne.



# Pour participer aux courses Trail 10 kms et 20 kms, Trail Duo 10 kms et Marche nordique chrono:

# **Conditions d'inscriptions :**

1/ Pour les **personnes majeures**, toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;
- Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par les fédérations suivantes :
  - o Fédération des Clubs de la Défense (FCD),
  - o Fédération Française de Sport Adapté (FFSA),
  - o Fédération Française Handisport (FFH),
  - o Fédération sportive de la Police Nationale (FSPN),
  - o Fédération sportive des ASPTT,
  - o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
  - o Fédération sportive et gymnique du Travail (FSGT)
  - o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) ;
- Ou d'une attestation PPS (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

2/ Pour les personnes mineures, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées ;
- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations partenaires de la FFA. La liste des fédérations partenaires seront régulièrement communiquées aux clubs affiliés et organisateurs sportifs par voie de circulaire.
- L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un <u>questionnaire relatif à son état de santé</u> dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la **discipline concernée datant** de moins de six mois.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Les participants étrangers sont tenus de fournir un numéro de PPS, les licences étrangères se sont pas acceptées.

### **Consignes sacs:** non

Au départ et à l'arrivée vestiaires, douches et toilettes

## Retrait des dossards Trail 10 kms et 20 kms, Trail Duo 10 kms et Marche nordique chrono :

Stade d'athlétisme Guy Drut (rue de Preuilly) à partir de 8 heures.

Le chronométrage s'effectue par puces électroniques collées sur le dossard.

Le dossard doit-être visible coté poitrine pendant la course.

#### Stationnement

Parking Stade d'athlétisme Guy Drut Parking Stade Nautique Ave Yver Prolongée Parking de la Noue route de Vaux

#### Parcours:

#### **Epreuves chronométrées**

Course Trail 20 km

Courses Trail 10 km, Trail Duo 10 km et Marche nordique chrono 10 km

Epreuves ouvertes à tous à allure libre

Randonnée pédestre, Marche Nordique et Canicross 14 km Mini Trail de 500 à 1500 m (réservé aux enfants de 2014 à 2020) scolaires et écoles de clubs

## Sécurité Médicale :

Un poste de secours sera présent au départ et à l'arrivée et mobilisable pour des interventions sur les parcours.

# Récompenses (présence obligatoire lors de la remise des prix pour recevoir sa récompense) 30 minutes après l'arrivée des premiers :

Lots finishers pour tous les participants chronométrés ou non

#### Pour les Trails 20 km et 10 km sont récompensés :

- 1er, 2e et 3e U18 / cadet (2008 et 2009) F et G
- 1er, 2e et 3e U20 / junior 2006 et 2007 F et G
- 1er, 2e et 3e U 23 / Espoir 2003 à 2005 F et G
- 1er, 2e et 3e SE / sénior 1991 à 2002 F et G
- 1er, 2e et 3e MA / master 1990 et avant F et G (Attention 1 seul podium masters, les catégories étant toutes regroupées)

#### Pour le Trail Duo 10 km

Pour la Marche nordique 10 km

- 1er, 2e et 3e F et G
- 1er, 2e et 3e F et G

- 1er, 2e et 3e mixte

## Droits à l'image:

Du fait de son engagement, chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prise à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires

## **Partenaires:**



















